

ASSOCIATION DE LA RETRAITE SPORTIVE DU MANS MAISON DES ASSOCIATIONS 4, Rue D'Arcole



E-mail: <u>arsm72@hotmail.fr</u>
Site internet: retraitesportivelemans.fr

ASSEMBLÉE GENERALE ARSM 16 février 2021 à 13 heures 30

Vu les circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire qui sévit depuis le mois de mars 2020 et comme les statuts de l'association ne l'interdisent pas, les membres du conseil d'administration de l'Association de la Retraite Sportive du Mans (ARSM) ont décidé à la majorité que l'assemblée générale qui devait se tenir au mois d'octobre 2020 puis reportée en janvier 2021 se tiendrait de manière dématérialisée.

Certains adhérents de l'ARSM ne sont pas titulaires d'une adresse mail, en conséquence, la consultation par correspondance a donc été privilégiée.

Les opérations se sont déroulées de la manière suivante :

- Dans un premier temps, les adhérents ont été avisés par mail ou par courrier de la méthode choisie. Il a été demandé si des volontaires souhaitaient se présenter en tant que membre du conseil d'administration ou au poste de vérificateur aux comptes.

 Aucun candidat n'a souhaité se présenter, une candidate sortante s'est représentée, une candidature pour le poste de vérificateur aux comptes a été actée.
- Dans un deuxième temps, il a été mis à disposition des adhérents l'ensemble des documents à savoir, le rapport moral et d'activité, le bilan financier au 31/08/2020 date de la fin d'exercice pour la saison 2019/2020, le budget prévisionnel 2020/2021, les résultats comptables 2019/2020, l'analytique 2019/2020 par secteur.
 - Ces documents ont été transmis soit par mail, par courrier et mis à disposition sur le site de l'association pour consultation.
- Dans un troisième temps, il a été envoyé à chaque adhérents un bulletin de vote ainsi qu'une enveloppe timbrée pour la réponse. La date limite de réponse ayant été fixée au 05 février 2021.

Actuellement, aucune salle de la ville du Mans ne peut être mise à disposition des associations suite à la pandémie et par décision municipale. Il a donc été décidé que l'assemblée générale et le dépouillement du vote se tiendrait au domicile de la trésorière. Le 16 février 2021 à partir de 13 heures 30 en respectant les consignes sanitaires en vigueur.

Le dépouillement à eu lieu comme suit :

- Comptage des enveloppes reçues, vérification du quorum. (Pour rappel le quorum est fixé à 1/5 des adhérents)
- Ouverture des enveloppes

- Comptage des bulletins
- Vérifications de la validité des bulletins à savoir : Bulletins invalides par suite d'identification, ratures etc.
- Comptage des bulletins exprimés ou non exprimés
- Les questions diverses mentionnées sur les bulletins de vote feront l'objet d'une réponse lors de la prochaine assemblée générale.

Trois tables de 2 personnes ont été dévolues au dépouillement proprement dit avec vérifications après dépouillement par lots de 40 bulletins.

Le bureau de vote était composé de :

Jean Luc DOURNEL, Président de l'ARSM Odile MILLERIOT, secrétaire de l'ARSM Denise FOUSSARD, Trésorière de l'ARSM

Mesdames et Messieurs, AMARY Éric, BERTHELOT Daniel, DOMEDE Elisabeth, GUILLOU Annick, HUBERT Armande, ROHAT Alain ont procédé au dépouillement et au décompte des voix.

A l'issue, après vérification, les résultats suivants peuvent être proclamés : Voir annexe 1

Les résultats des votes sont disponibles en annexe 2.

L'ensemble des propositions ont été adoptées à la majorité.

Les personnes suivantes ont été élues : MILLERIOT Odile (membre du bureau) et BARBIER Ginette (vérificatrice aux comptes)

L'ensemble des bulletins de vote et des feuillets récapitulatifs sont disponibles sur demande et seront également mis à disposition des adhérents lors de la prochaine assemblée générale à la fin de l'exercice 2020/2021.

L'assemblée générale de l'Association de la Retraite Sportive du Mans (ARSM) a été clôturée le 16 février 2021 à 15 heures 10

Les participants ont été invités à signer avec nous

Jean Luc DOURNEL
PrésidentOdile MILLERIOT
SecrétaireDenise FOUSSARD
TrésorièreOriginal signéOriginal signéOriginal signé

Éric AMARY Original signé

BERTHELOT Daniel Original signé DOMEDE Elisabeth Original signé

GUILLOU Annick Original signé HUBERT Armande Original signé ROHAT Alain Original signé

		ANNEXE 1	
adhérents :	427		
Double Club :	10		
NOMBRE DE BU	248		
NOMBRE DE BU	JLLETINS N	ON EXPRIMES :	O
NOMBRE DE BU	17		
(Rayés/Identifiabl	es etc)		
NOMBRE D'EN'	O		
NOMBRE TOTA	265		

	ANNEXE 2												
	FEUILLE 1	FEUILLE 2	FEUILLE 3	FEUILLE 4	FEUILLE 5	FEUILLE 6	FEUILLE 7	FEUILLE 8	FEUILLE 9	FEUILLE 10	FEUILLE 11	TOTAL	
1 P V													
POUR												236	
CONTRE												C	
ABSTENTION												2	
2 RAPPORTS													
POUR												238	
CONTRE												C	
ABSTENTION												10	
3 FINANCIER													
POUR												237	
CONTRE												C	
ABSTENTION												11	
4 QUITUS													
POUR												236	
CONTRE												1	
ABSTENTION												11	
5 BUDGET 20/21													
POUR												233	
CONTRE												2	
ABSTENTION												13	
6 COTISATION													
POUR												172	
CONTRE												60	
ABSTENTION												16	
VOTE													
Odile MILLERIOT													
POUR												233	
CONTRE								_				4	
ABSTENTION												11	
Ginette BARBIER													
POUR												233	
CONTRE												2	
ABSTENTION												13	